

Besoin de résoudre un conflit à l'amiable ?

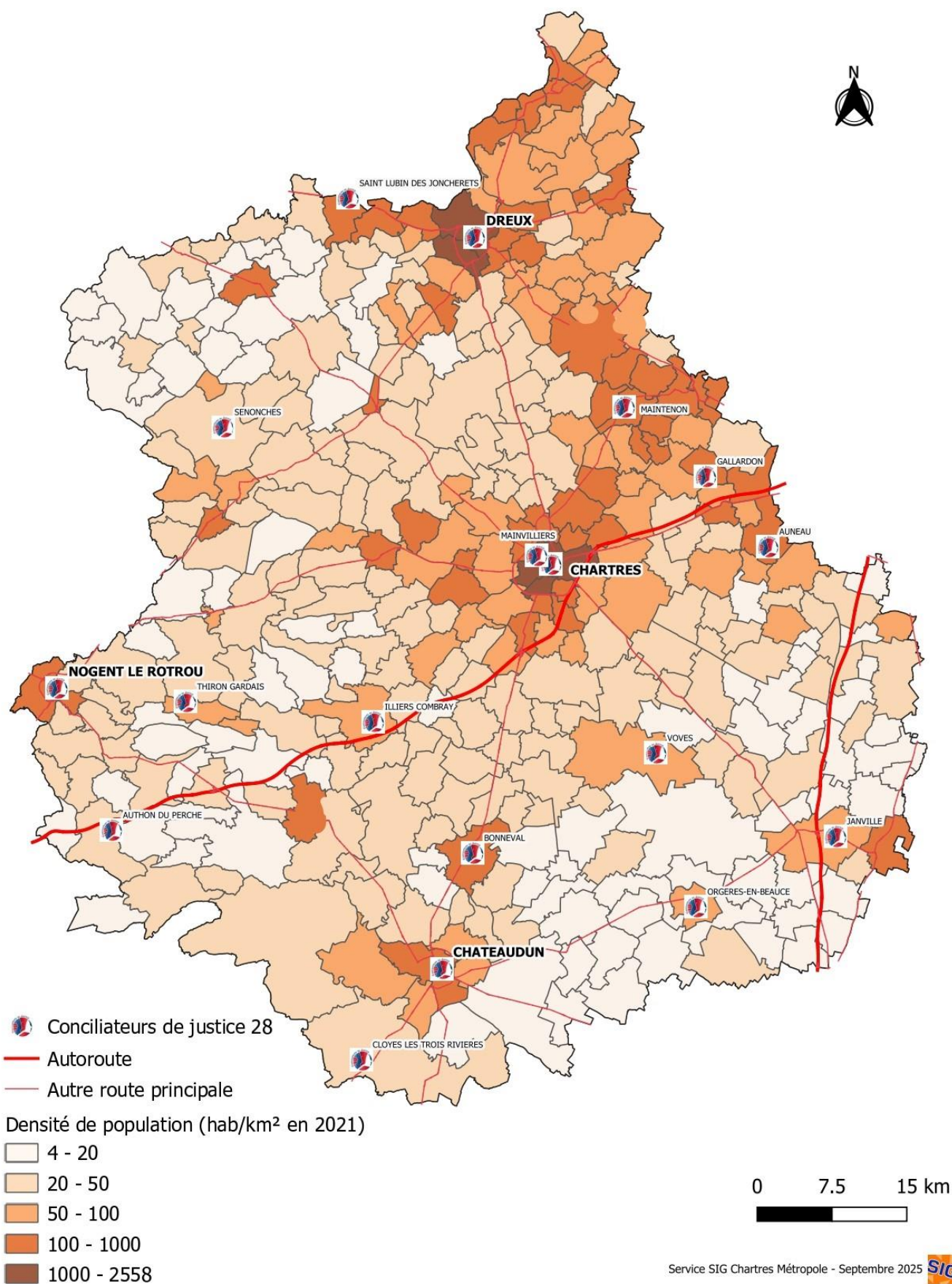


Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

**Faites appel à
un conciliateur de justice !**

OU TROUVER UNE PERMANENCE DANS L'EURE-ET-LOIR ?

Localisation des conciliateurs de justice en Eure-et-Loir (28)



 Permanences hebdomadaires ou mensuelles selon les lieux.  Pour plus de renseignements, contacter le point de permanences pour le plus proche de votre domicile

AUNEAU (28700)

MFS (Maison France services)

Adresse : Avenue Gambetta

Téléphone : 02 37 31 70 20

AUTHON-DU-PERCHE (28330)

MFS

Adresse : 1 Place de la Mairie

Téléphone : 02 37 49 59 67

BONNEVAL (28800)

MFS

Adresse : 5 Rue Saint Michel

Téléphone : 02 37 44 13 18

CHATEAUDUN (28200)

POINT-JUSTICE

Adresse : 7 mail Flandres Dunkerque

Téléphone : 02 37 45 33 33

CLOYES-LES-TROIS-RIVIERES (28220)

MFS

Adresse : 2 Place Gambetta – CLOYES-SUR-LE-LOIR

Téléphone : 02 37 98 65 80

CHARTRES (28000)

POINT-JUSTICE

Adresse : 5 rue du Docteur Gibert

Téléphone : 02 36 67 30 40

DREUX (28100)

MJD (Maison de la justice et du droit)

Adresse : 1 place Paul Doumer

Téléphone : 02 37 38 84 21

GALLARDON (28320)

CCAS

Adresse : Place du jeu de paume

Téléphone : 02 37 90 90 10

ILLIERS-COMBRAY (28120)

MAIRIE

Adresse : 11 rue Philibert Poulain

Téléphone : 02 37 24 00 05

JANVILLE (28310)

MFS

Adresse : ZA de l'Hermitage, 1 rue du Dr Lebel

Téléphone : 02 37 90 15 41

MAINTENON (28130)

MAIRIE

Adresse : 7 Place Aristide Briand

Téléphone : 02 37 23 00 45

MAINVILLIERS (28300)

MFS

Adresse : Place du Marché

Téléphone : 02 37 18 56 80

NOGENT-LE-ROTHOU (28400)

MFS

Adresse : 29 rue de l'Abbé Beulé

Téléphone : 02 37 53 37 75

ORGERES-EN-BEAUCE (28140)

MFS

Adresse : 2 rue de l'Arsenal

Téléphone : 02 46 72 05 10

SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS (28350)

MFS

Adresse : 38 rue Charles Renard

Téléphone : 02 32 58 15 70

SENONCHES (28250)

MFS

Adresse : 2 rue de Verdun

Téléphone : 02 37 37 37 30

THIRON-GARDAIS (28480)

MFS

Adresse : 18 Rue de l'Abbaye

Téléphone : 02 37 49 49 48

VOVES (28150) - LES VILLAGES-VOVEENS

MFS

Adresse : 4 rue Texier Gallas

Téléphone : 02 46 72 05 10



Qu'est-ce-que la conciliation de justice ?

La conciliation permet de trouver **une solution amiable** pour régler un différend entre 2 parties ou plus, **qu'elles aient ou non déjà saisi un juge**. Un **passage obligé** lorsqu'un litige surgit.

A moins que les parties n'aient préféré tenter une médiation ou une procédure participative, la conciliation de justice est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 € ou lorsque la nature du litige l'impose (ex : bornage, distance de plantations, certaines servitudes...).

Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice. Elle concerne uniquement les litiges en matière civile :

Conflits concernés

- ☒ Relations ente bailleurs et locataires,
- ☒ Litiges de la consommation,
- ☒ Problème de copropriété,
- ☒ Litige entre commerçants, entre personnes,
- ☒ Litiges et troubles de voisinages,
- etc.

✗ Elle ne concerne pas les litiges d'état civil, de droit de la famille, de conflits avec l'administration, droit pénal.



Qui sont les conciliateurs de justice ?

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole qui est nommé par ordonnance du premier président de la Cour d'appel de Versailles sur proposition du magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice et après avis du procureur général.



Vous voulez devenir conciliateur de justice en Eure-et-Loir ?

- ☒ Êtes âgé de plus de 18 ans
- ☒ Jouissez de vos droits civiques
- ☒ Disposez d'une expérience ou de compétences juridiques, relationnelles ou dans la médiation

Renseignements et candidatures conciliateur.ca-versailles@justice.fr ou recrutement.tj-chartres@justice.fr



Retrouver toutes les informations utiles sur :
www.justice.gouv.fr
www.conciliateurs.fr
www.cdad-eureetloir.justice.fr